

Département **AIN**  
Arrondissement **BELLEY**  
Canton **LAGNIEU**

# COMMUNE DE BLYES

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 29 juin 2009

Nombre de Conseillers :

- en exercice 13  
- présents 11  
- votants 13

Objet :  
COMPTE RENDU DE SEANCE

N° 1415

L'an deux mille neuf, le vingt-neuf juin, le Conseil Municipal de la Commune de Blyes s'est assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René DUSSERT, Maire.

Etaient présents : René DUSSERT, René SCHONARD, Sophie VALENTE, Danielle RAVASSEAU, Patricia PRESUTTO, Jérôme DOCHE, Bruno FIORI, Gérard PEYRONNET, Denis ROBICHON, Françoise PELEGRIN, Stéphane NAGY.

Absents excusés : Thierry GAILLARD (qui donne procuration à J. DOCHE), Isabelle LAVIRON (qui donne procuration à D. RAVASSEAU).

NOTA - Le Maire certifie que le compte rendu de cette séance a été affiché à la porte de la Mairie le 3 juillet 2009, que la convocation du Conseil avait été faite le 22 juin 2009.

Le Maire,

Le Conseil Municipal conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a désigné le secrétaire de cette séance en la personne de Madame Françoise PELEGRIN.

Le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour 4 délibérations : le vote des subventions, le maître nageur, l'ONF et la vente de la propriété RIVAL.  
Après concertation, la majorité du Conseil ne souhaite pas délibérer ce jour.

### I - RAPPORT ANNUEL SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Le Maire présente au Conseil le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public.

#### EAU

- le nombre d'abonnés : 345 (en 2008),
- les volumes achetés : 109 817 m3 (2008),
- les volumes facturés : 55 773 m3
- la qualité de l'eau en % de conformité 85,7%
- les recettes : 29 854,34 + 13 708 (subvention d'équilibre)
- les charges : 5 508, 57 (en 2008)
- le traitement de l'eau : les analyses sont bonnes,
- la défense incendie,
- projet à venir, réduire le nombre de m3 achetés mais non facturés.

#### ASSAINISSEMENT

- la facture type,
- les caractéristiques de la station d'épuration,
- le nombre de branchements : 306 (en 2008),

- les volumes facturés : 49 351 (en 2008),
- les rapports du SATESE : 160m3 traités au lieu de 135m3/jour prévus,
- les recettes : 25 558,38 €
- les charges : 14 614,63 €
- l'évolution du service : réaliser un diagnostic complet du réseau pour mettre en place un programme de maintenance,
- projet à venir : augmenter la capacité de la station actuelle.

## **II - AVIS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES de RHONE ALPES**

Le Maire informe le Conseil Municipal de la saisine adressée par le Préfet à la Chambre Régionale des Comptes de Rhône Alpes en date du 12 mai 2009, en respect de l'article L-1612-2 du code général des collectivités territoriales.

Ensuite le Maire donne lecture, en application de l'article L-1612-19 du code CGCT, de l'avis n°2009-134 rendu par celle-ci en date du 2 juin 2009 et précise que conformément à l'article R-1612-18 du code précité celui-ci a bien été affiché sur le panneau municipal.

## **III - ARRETE DU PREFET**

Comme le prévoit l'article L-1612-19 du code CGCT, le Maire informe le Conseil Municipal de l'arrêté pris par le Préfet en date du 17 juin 2009 suite à l'avis rendu par la Chambre Régionale des Comptes de Rhône Alpes conformément aux dispositions de l'article L-1612-2 du CGCT.

Ensuite le Maire donne lecture de l'arrêté du Préfet portant règlement du budget principal et des budgets annexes de l'exercice 2009.

## **INFORMATIONS**

- Le Maire informe le Conseil sur les estimations de prix faites par le service des domaines concernant les terrains de Mademoiselle RIVAL et de la SEMCODA.
- Le Maire fait part au Conseil Municipal de l'inscription de la Commune sur le projet de l'école numérique rurale subventionné à hauteur de 9 000 € par l'Etat.

Le Maire, René DUSSERT